



SYNTHÈSE

PANORAMA DE BRANCHE

EMPLOI ET FORMATION

PROFESSIONNELLE

ORGANISMES DE FORMATION

IDCC 1516



**Branche
des organismes
de formation**



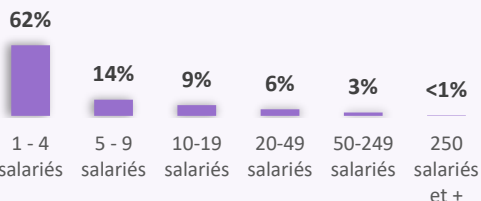
Edition 2024

Les entreprises dans la branche

Les entreprises

- La hausse quasiment continue du nombre d'entreprises et d'établissements se poursuit avec une **augmentation significative** en 2022. Nous constatons néanmoins une progression plus rapide pour les établissements (+4%) comparativement aux entreprises (+3%).
- Les **très petites entreprises** représentent **76 %** avec une réduction de 5 points par rapport à l'année 2021.

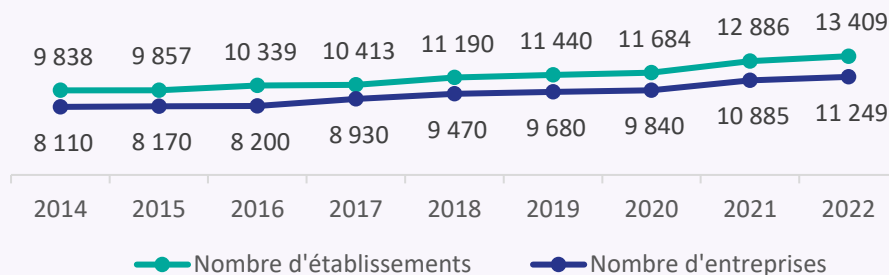
Répartition des entreprises selon leur taille



*Note : L'ensemble des entreprises n'ont pas pu être représentées en raison du secret statistique.

- Les entreprises et établissements de la branche se trouvent **majoritairement en Île-de-France, en Auvergne-Rhône Alpes, en Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**, comme pour l'année précédente.

Évolution du nombre d'entreprises et d'établissements dans la branche



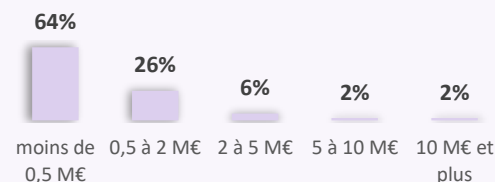
- En 2023, Les domaines d'intervention développement des compétences, santé, social et sécurité et commerce, marketing, finance représentent à eux trois 57 % des organismes de formation.

- Le chiffre d'affaires des entreprises de **moins de 3 salariés est inférieur à 0,2 M€ pour 74 % d'entre elles**. Il est toutefois **supérieur à 0,5 M€ pour 61 % des entreprises de 3 salariés et plus**.

- Le chiffre d'affaires des organismes répondants à l'enquête se **concentre dans la tranche des moins de 0,5M€** pour 64% des entreprises répondantes. Cette proportion est en baisse de 8 points par rapport à 2022.

- Les domaines **santé, social et sécurité** ainsi que le **développement des compétences** représentent **52 % du chiffre d'affaires** de la branche.

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires



Source enquête 2023 – données 2022

- 87 % du chiffre d'affaires** des entreprises répondantes est réalisé sur les formations **en présentiel**, 13 % sur les formations en visioconférence ou par téléphone.

- 36 % du chiffre d'affaires** des organismes de formation répondant à l'enquête sont financés par les **opérateurs de compétences**.

Chiffres clés



11 249

D'entreprises dont 76% ont moins de 10 salariés



13 409

Établissements
1,19 établissement par entreprise



64 %

D'entreprises avec un CA inférieur à 0,5 M€



30 %

D'entreprises en Île-de-France

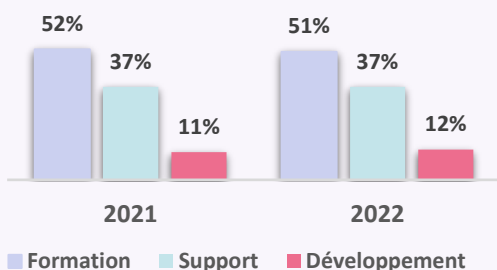
Sources : Enquête 2024 sur les données 2023 et Insee 2024 – DADS BTS Données 2022

Les emplois dans la branche

Les salariés et les emplois

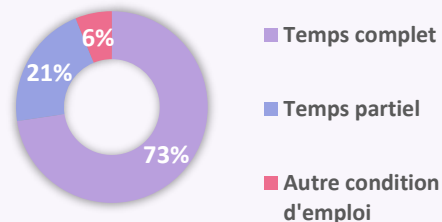
- La branche comptabilise 94 092 « vrais emplois* » soit 2 % de plus qu'en 2021. Ces effectifs se répartissent à 51 % dans la filière Formation, accompagnement et ingénierie, à 37 % dans les fonctions supports et à 11 % dans la filière développement. Le poids des fonctions support est en hausse de 1 point par rapport à 2021.
- Les femmes sont majoritaires dans la branche avec 63 %. Les femmes sont surreprésentées dans la filière support (73 %) et sous-représentées dans la filière formation (54 %) rapport à leur niveau dans la branche.
- Les hommes, qui représentent 37% des effectifs de la branche, se retrouvent en grande partie (46 %) dans la filière Formation, Accompagnement, Ingénierie.
- La pyramide des âges est assez homogène entre les femmes et les hommes. 48 % des effectifs de la branche ont entre 40 et 59 ans.
- L'ancienneté moyenne est de 7 ans pour les femmes et pour les hommes.
- La branche comptabilise 68 % de salariés en CDI, pourcentage en augmentation de 1 point par rapport à 2021.
- La proportion de femmes en CDI est supérieure à celle des hommes : 70 % contre 66 %.
- 73 % des salariés travaillent à temps complet, une augmentation de 7 points depuis 2019.

Répartition des effectifs par filière métiers

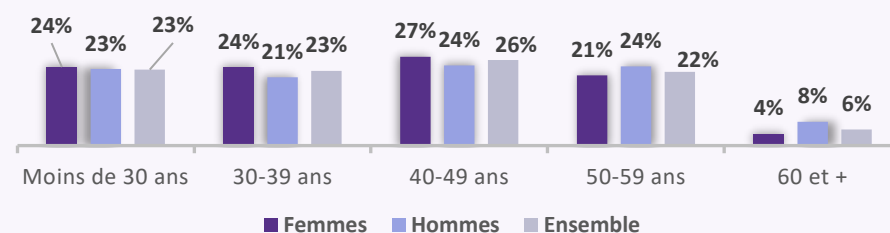


*sont considérés comme « vrais emplois » les postes ayant une rémunération et un volume de travail jugés suffisants par la statistique

Répartition des salariés par temps de travail



Répartition des effectifs par genre et par âge



Chiffres clés

63 %

De femmes
+1 pt depuis 2021

67 %

De CDI
+1 pt depuis 2021

7 ans

D'ancienneté
+ 1 an depuis 2021

48 %

De salariés âgés de
40 à 59 ans
-2 pts depuis 2021

73 %

De temps
complet
+ 1 pt depuis 2021

51%

De salariés dans la filière
formation
+1 pt depuis 2021

Source : Insee 2024 – DADS BTS Données 2022

Les emplois dans la branche

Les salariés et les emplois (suite)

- 50 % des effectifs de la branche sont des **professions intermédiaires**, 25 % sont employés et 19 % sont **cadres**.

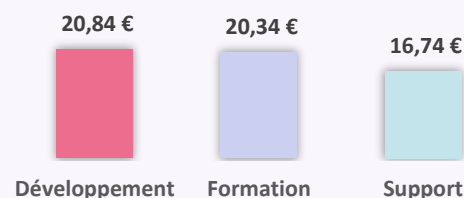
Cette proportion varie de manière importante selon les filières, avec notamment une proportion de **75% de professions intermédiaires dans la filière Formation**.

La filière Développement a une répartition équilibrée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

- Les **femmes sont surreprésentées dans la CSP Employés**, où elles représentent **77 %**. Elles sont toutefois **sous-représentées dans les autres CSP**, par rapport à leur proportion dans la branche.

- Le **nombre d'heures moyen annuel augmente et passe à 1 231 heures de travail, contre 1 218 heures en 2021**. Cette moyenne est similaire entre les hommes et les femmes. En toute logique, le nombre d'heures moyen annuel est plus élevé pour les CDI (1 402 h) que pour les CDD (815 h) et autres contrats (913 h).

Rémunération moyenne horaire brute par filière



- La **rémunération horaire brute moyenne a augmenté pour les femmes entre 2021 et 2022**, passant de 18,25 € à 18,57 €, elle a en revanche diminué pour les hommes et passe de 20,98 € à 19,92 €. **La rémunération horaire brute moyenne des femmes demeure ainsi 7,27 % inférieure à celle des hommes**, mais cet écart s'est réduit de 2 points en 1 an.

- La **rémunération plus faible des femmes peut s'expliquer par leur surreprésentation dans la filière Support**, actuellement la moins avantageuse en matière de rémunération.

- 11 % des salariés** ont bénéficié d'une mobilité en 2023 sous la forme d'un changement d'emploi ou d'une évolution dans la classification des emplois ou encore d'une augmentation de leur CSP.

Chiffres clés

50 %

CSP
« profession
intermédiaire »

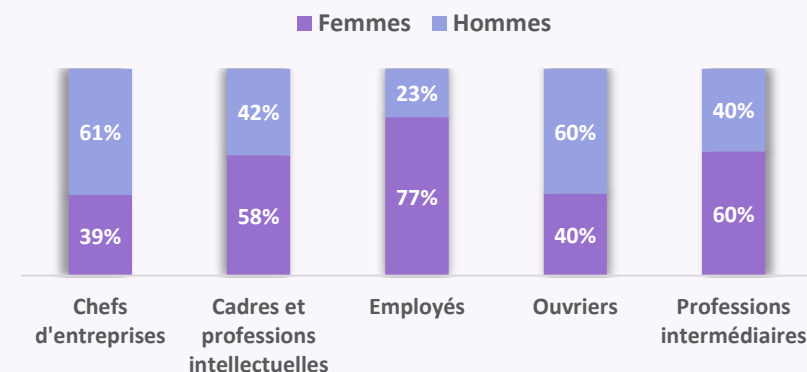
11 %

De mobilité
professionnelle

19,08€

Rémunération
brute horaire
moyenne

Répartition des salariés par genre et par CSP



Sources : Enquête 2024 sur les données 2023 et Insee 2024 – DADS BTS Données 2022

La Responsabilité Sociétale des Entreprises dans la branche

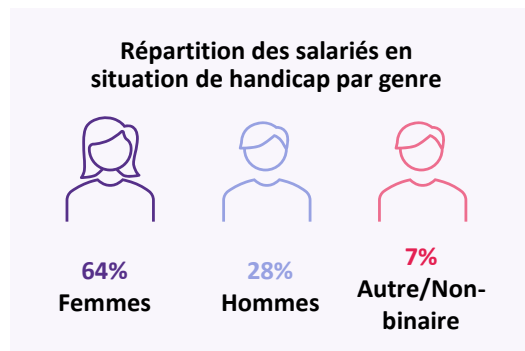
Focus égalité F-H, handicap & seniors

Egalité Femmes – Hommes

- 15 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et 41 % mettent en place des actions (62 % pour les entreprises de 50 salariés et plus).
- Les femmes représentent 75 % des bénéficiaires des congés parentaux.

Handicap

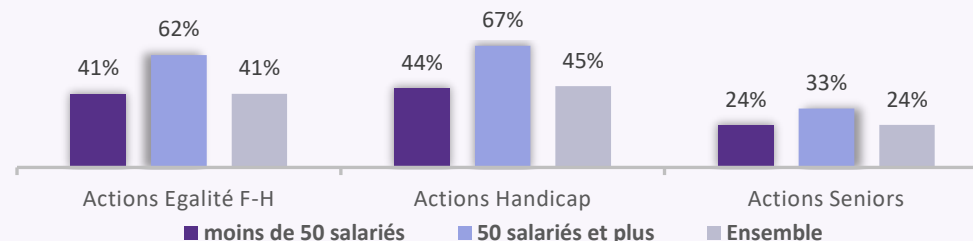
- Si les personnes de genre autre/non-binaire représentent moins de 1 % des salariés de la branche, ils représentent 7 % des salariés en situation de handicap.
- 83 % des salariés en situation de handicap des organismes répondants sont employés en CDI et 62 % travaillent dans la filière Formation, Accompagnement & Ingénierie.
- 19 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur des personnes en situation de handicap et 45 % mettent en place des actions (67 % pour les entreprises de 50 salariés et plus).



Seniors

- Les salariés seniors (50 ans et plus) représentent 28 % des salariés de la branche.
- 6 % des organismes répondants ont formalisé une politique en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi des seniors et 24 % mettent en place des actions.
- Les salariés seniors sont davantage à temps partiel que leurs homologues plus jeunes : 27 % pour les salariés de 50 à 59 ans et 40 % pour les salariés de 60 ans et plus (contre 21 % en moyenne pour tous les salariés).

Pourcentage d'entreprises mettant en œuvre des actions RSE par thématique



TOP 3 des actions Egalité F-H

- 80% Politique d'égalité salariale*
- 43% Sensibilisation des salariés
- 42% Politique anti-harcèlement et sexisme

TOP 3 des actions Handicap

- 64% Travail avec des acteurs spécialisés
- 63% Adaptation des postes
- 32% Politique inclusive de recrutement

TOP 3 des actions Seniors

- 65% Adaptation des postes
- 37% Accompagnement dans la transition retraite
- 9% Travail avec des acteurs spécialisés

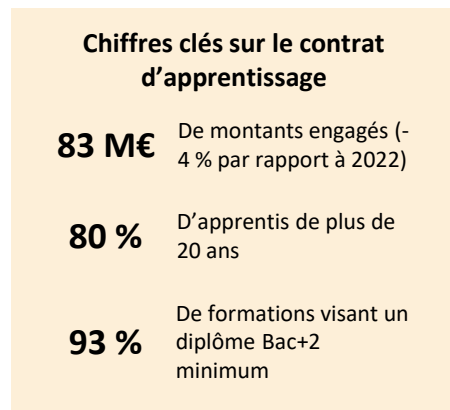
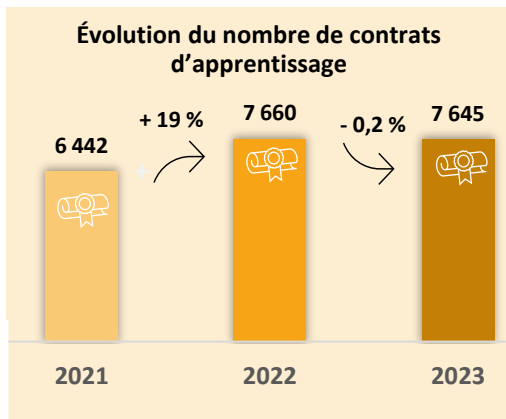
*Note de lecture : 80 % des organismes de formation ayant mis en œuvre des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes ont mis en place une politique d'égalité salariale.

Sources : Enquête 2024 sur les données 2023

La formation dans la branche

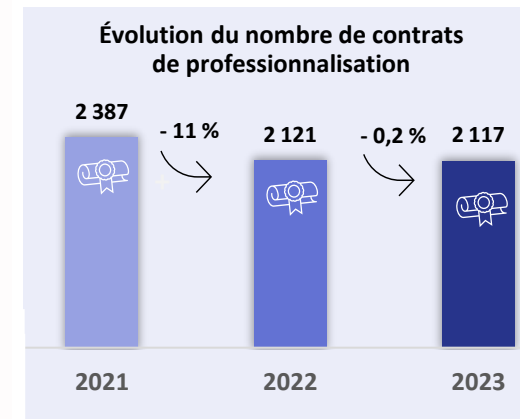
Le contrat d'apprentissage

- 7 645 contrats d'apprentissage en 2023 soit une réduction de -0,2 % par rapport à 2022. Ce net ralentissement dans la progression de nouveaux contrats suit la tendance nationale toutes branches confondues, qui s'élève à + 2 % entre 2022 et 2023 contre + 14 % entre 2021 et 2022.
- Les femmes ont davantage recours au contrat d'apprentissage dans la branche avec une très légère réduction de - 1 point en 2023 par rapport à 2022.
- Comme en 2022, l'âge des apprentis se situe pour 80 % d'entre eux au-delà de 20 ans.
- 93 % des formations préparées en 2023 visent un diplôme de minimum BAC +2, un taux supérieur à la tendance nationale toutes branches confondues de 62 % (Source : DARES 2024).
- Les domaines de formation du Commerce, Marketing, Finance ; Vie et Gestion des organisations et Technologies de l'information et de la communication, arts représentent 88 % de l'ensemble des formations suivies.
- La durée moyenne des formations suivies augmente légèrement de + 3 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 1 435 heures à 1 478.



Le contrat de professionnalisation

- Le nombre de contrats de professionnalisation ralentit de - 0,2% par rapport à 2022 pour la branche. Au niveau national, toutes branches confondues, les contrats de professionnalisation enregistrent également une baisse de - 3 % (Source : DARES 2023).
- Les hommes sont en légère surreprésentation parmi les contrats de professionnalisation en 2023 (52 %), un chiffre identique à 2022.
- 67% des bénéficiaires ont 26 ans et plus à l'entrée en formation. Une tendance en augmentation de 1 point par rapport à 2022.
- 62 % des établissements qui accueillent des alternants en contrat de professionnalisation se trouvent dans les Hauts-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Île-de-France. Comme l'année précédente, le contrat de professionnalisation est particulièrement dynamique dans les Hauts-de-France (33 %).
- 73 % des formations visent l'acquisition de connaissances générales de base.
- En 2023, la durée moyenne de formation s'élève à 384 heures, une légère baisse (- 1 %) par rapport à l'année précédente (389 heures).

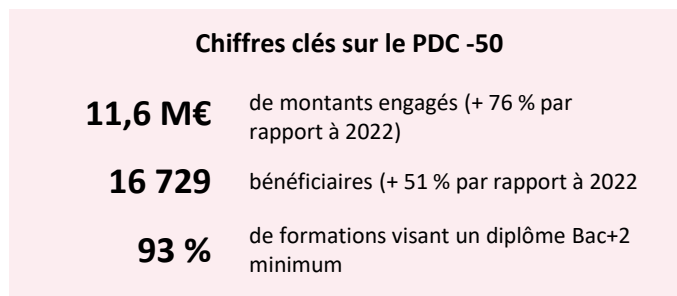
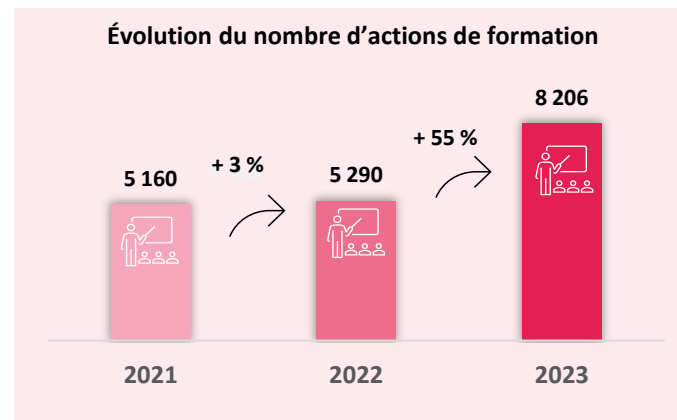


Source : DAF AKTO, extractions décembre 2024.

La formation dans la branche

Le plan de développement des compétences (moins de 50 salariés)

- Le nombre d'actions de formation réalisées dans le cadre du plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés a **fortement augmenté en 2023 (+ 55 %)**.
- En corrélation avec l'augmentation du nombre d'actions de formation mises en œuvre au titre du PDC-50, le **nombre de salariés formés progresse de + 51 % entre 2022 et 2023**.
- Les stagiaires bénéficiaires d'une action au titre du plan de développement des compétences -50 salariés sont **majoritairement des femmes à 64 %**. Cette proportion est **stable depuis 2021**.
- Ce sont les salariés de **35 à 44 ans** qui bénéficient le plus de formations et représentent **28 %** de la totalité des salariés formés. **À noter une proportion assez importante de stagiaires seniors de 55 ans et plus (13 %)**.
- La formation est dynamique dans les régions **Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui participent à hauteur de **32 %** des formations mises en œuvre en 2023.



Le CPF (Compte Personnel de Formation)

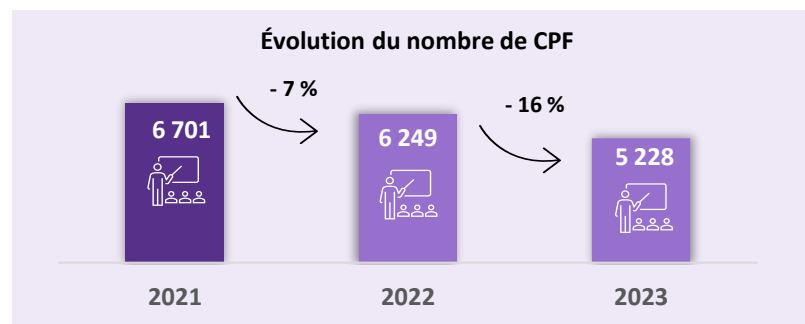
- Le nombre de CPF continue de **ralentir en 2023**, avec une réduction de **- 16 %**. En parallèle, le montant total des engagements financiers baisse dans une moindre proportion de **- 9 %**.
- A contrario, le **coût moyen augmente de 9 % en 2023** pour une durée moyenne des actions de formation de 57 heures contre 48 heures en 2022 (+ 19%).
- Le CPF est **mobilisé en majorité par les femmes (68 %)** en évolution de **2 points** par rapport à 2022 (66 %). Il est plus particulièrement mobilisé par les femmes âgées de **26 à 45 ans**

représentant 52% de la totalité des femmes stagiaires en 2023. Cette même tranche d'âge représente 47% du total des hommes.

- Au global, cette même tranche d'âge représente **50% de la totalité des individus** ayant mobilisé leur CPF.



Coût moyen d'une action de formation



Source : DAF AKTO, extractions février 2025 & AGORA

La formation dans la branche

FNE-Formation

814

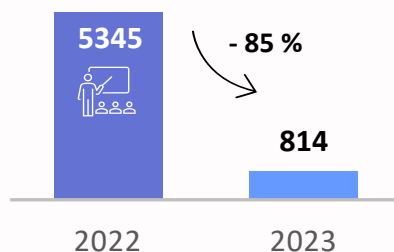
Actions de formation en 2023

593

Bénéficiaires en 2023

- Le nombre d'actions de formation au titre du FNE-Formation est en forte baisse depuis la crise sanitaire, - 86 % en trois ans.

Evolution du nombre de FNE



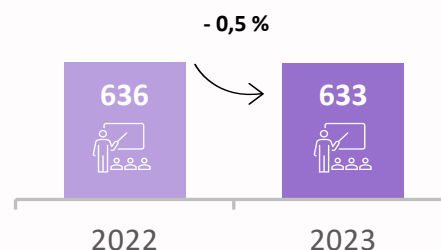
- La part des femmes bénéficiaires diminue de 4 points entre 2022 et 2023, passant de 66 % à 62 %.
- Les salariés de statut employé sont majoritairement formés (41 %) suivis des cadres (33 %) et des techniciens et agents de maîtrise (25 %). Les professions intermédiaires représentent moins de 1 % des salariés formés.
- La durée moyenne des actions au titre du FNE-Formation s'élève en 2023 à **583 heures**, en forte hausse (+311 %) par rapport à 2022 (142 heures).

POEC

633

POEC en 2023

Evolution du nombre de POEC



- Entre 2021 et 2022, nous constatons une nette augmentation (+27 %) du nombre d'actions de formation réalisées au titre de POEC. En 2023 toutefois, ce nombre est resté **relativement constant**, diminuant de 0,5 % par rapport à 2022.
- La POEC est principalement mobilisée par les femmes dans la branche en 2023 (64%), néanmoins cela diminue de 5 points par rapport à 2022 (69 %). La part des stagiaires de plus de 35 ans représente 67 % en 2023, elle diminue de 6 points par rapport à 2022 (73 %).
- La POEC est principalement mobilisée pour des formations de E-formateur (20 %), une demande constante depuis 2021.

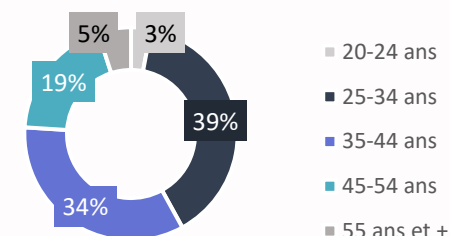
Formation « tuteur »

64

Actions de formation « tuteur » en 2023

- En 2023, le nombre de tuteurs formés a atteint **64 personnes**, ce qui représente une **augmentation de 45 % par rapport à 2022**, mais une baisse de 41 % par rapport à 2021.
- Le nombre de femmes bénéficiaires progresse de 2 points (63 %) par rapport à 2022.

Les tuteurs par tranche d'âge



- 58 % des tuteurs formés ont 35 ans ou plus**, bien que la tranche d'âge des 25-34 ans concentre toutefois près de 4 tuteurs sur 10. Les bénéficiaires de formation tuteurs sont ainsi **plus jeunes cette année qu'en 2022**, où les 35 ans et plus représentaient 73 % des formés.

Source : DAF AKTO, extractions février 2025.

Cette synthèse a été réalisée par le
cabinet KYU Associés



Co-produit avec :

